

## **METHODE POUR LE COMMENTAIRE DE TEXTE**

Dans ce type d'exercice, il est demandé à l'étudiant, d'une part de démontrer avoir bien compris le texte, et d'autre part d'exposer ses connaissances à propos de et des principaux aborder par le texte. Durant l'examen, il peut être demandé au candidat de commenter, des textes tel qu'un article de la constitution, une loi, un article de presse, l'extrait d'un ouvrage, ou encore l'expression d'un homme politique.

### **1) LIRE LE TEXTE**

la lecture du texte est une étape très importante il convient de la traiter en deux étapes, tout d'abord lire le texte en entier d'une manière passive c'est à dire, ne prendre aucune note, et rien mettre au stabilo. Plusieurs lectures passives du texte sont généralement nécessaires pour un bonne compréhension. Cette étape terminée, on peut commencer à souligner les points qui paraissent être les plus importants.

### **2) ANALYSER LE TEXTE**

Analyser le texte c'est étudier son contenu, ce principe apparaît peut être simple, absurde mais il est important de ne pas l'oublier. Si il est demandé aux étudiants de commenter le texte d'un professeur de droit constitutionnel a propos de la dissolution, il ne leur est absolument pas demandé de réciter leurs connaissances, et leur cours à propos de la dissolution, c'est du hors sujet, il ne s'agit en aucun cas d'élaborer une dissertation. Inversement il n'est pas interdit de citer ses connaissances mais à conditions qu'elles aient un rapport avec le texte, qu'elles s'y rattache, ou qu'elles en émanent. Avant de commencer le commentaire il faut tout d'abord commencer par poser les problèmes soulevés par le texte, pour ensuite arriver à les regrouper en deux grands thèmes qui doivent constituer les deux parties du plan.

### **3) L'INTRODUCTION**

A la différence de l'introduction précédant la dissertation, celle du commentaire doit comporter quelques principes spécifiques: --situer la personnalité de l'auteur; --préciser les circonstances dans lesquelles le texte à été écrit; --situer l'apport, et le contenu du texte dans le cadre du droit constitutionnel; --déboucher à la fin de l'introduction sur l'annonce du plan. Comme dans chaque devoir l'introduction est une étape très importante, elle donne la première impression au correcteur, (il est fortement conseillé à l'étudiant de faire en sorte que la première impression soit bonne).

### **4) REDACTION**

Si la durée de l'épreuve ne permet pas généralement d'établir un brouillon du devoir, il est conseillé de réaliser un plan très détaillé. La reproduction, même formulées autrement des phrases contenues dans le texte doit être évitée, ce qui est demandé c'est un commentaire personnel du texte.

## **5) + REALISER LE PLAN**

# **METHODE DE DISSERTATION**

## **1) INTRODUCTION**

Celle ci est capitale car elle donne au correcteur la première impression, celle ci doit être absolument parfaite. La première phrase doit être aussi claire que possible en la lisant le correcteur doit comprendre, que le sujet à été parfaitement ciblé et compris. Dans cette partie du devoir il s'agit d'éveiller l'intérêt du lecteur. La seconde partie doit permettre de dégager l'intérêt du sujet, par rapport à l'actualité, ou à un problème plus vaste. Il est important d'une part de rédiger le devoir en partant du principe que le correcteur ne maîtrise pas la question, tout en faisant attention d'autre part à ne pas le considérer comme une personne complètement inculte. Toujours dans cette partie du devoir il est important de définir les termes évoquées dans l'intitulé du sujet. Le sujet doit être ciblé dans l'espace, lorsqu'il est demandé aux étudiants de traiter "le régime parlementaire" il ne leur est pas demandé d'aborder " le régime parlementaire en France ", leurs analyses ne doivent donc pas être limité à la France. Le sujet doit également être ciblé dans le temps, lorsqu'il est demandé aux étudiants de traiter " le bicaméralisme en France " ils ne doivent pas interpréter le sujet à leur guise et traiter " le bicaméralisme en France sous la V me république ". La fin de l'introduction doit logiquement se terminer par l'annonce d'un plan. Il est très préférable, et très conseillé de toujours présenter le plan en deux parties.

## **2) PLAN**

Il n'y a pas de plan parfait ni de plan unique, c'est à travers le plan que l'étudiant communique au correcteur sa compréhension du sujet, et c'est à travers le plan que le correcteur juge la compréhension de l'étudiant. Il existe certains type de plan banale qu'il est important d'éviter d'appliquer: TYPES DE PLANS A EVITER : --principe / exception -- situation antérieure / situation postérieure --théorie / pratique De même, lorsqu'il est demandée aux étudiants de développer un sujet de type " démocratie représentative, et démocratie directe ", il ne faut surtout pas faire un plan en deux parties dans lequel une partie sera consacré à l'étude de la démocratie représentative, et l'autre à l'étude de la démocratie directe. L'intérêt du sujet ici n'est pas de définir des notions mais de procéder à leurs comparaisons.

## **3) REDACTION**

Il est important avant de commencer une parti d'annoncer le plan des deux sous parties qui seront développées, celle ci doit figurer juste en dessous du titre. Une transition entre les deux grandes parties doit de même être effectuée. Le non respect de la ponctuation, de l'orthographe, et de la grammaire est généralement très sanctionné par les correcteurs. Il est vitale que l'écriture soit lisible et soignée. Lors de la correction des examens, les correcteurs se retrouvent avec des centaines de copies à corriger, le manque de temps les incite à une correction rapide de chaque copie. Autant dire qu'un devoir mal présenté, mal rédigé, et mal écrit est vite expédié. Dans la rédaction d'un devoir de droit constitutionnel, il est important de faire preuve d'esprit critique, mais il est nécessaire que celle ci soit

accompagnée d'une argumentation lucide, tout comme il est important de ne jamais prendre part pour telle ou telle doctrine, il faut les développer, les comparer, mais ne jamais aller au delà.

#### **4) CONCLUSION**

Il ne s'agit pas de résumer le devoir, mais de rattacher le sujet à une problématique plus générale, ou de faire en sorte que le devoir aboutisse à un débat, sur la question.

## **FICHE D 'ARRET**

Une fiche d'arrêt s'effectue en cinq rubriques distinctes :

#### **1) LES FAITS**

Citer les faits utiles et dans l'ordre chronologique de leur déroulement.

#### **2) LA PROCEDURE**

Dire quelle est la procédure juridique employée en l'espèce (qui agit? pour demander quoi? et devant quelle juridiction?). **1** Demandeur(s) et défendeur(s) en première instance (si possible). **2** Juridiction concernée, et décision des premiers juges (si possible). **3** Partie(s) qui interjette(nt) appel (si possible ). **4** Décision de la cour d'appel. **5** Demandeur(s) au pourvoi, et contenu du moyen.

#### **3) LE OU LES PROBLEMES DE DROIT**

Le ou le(s) problèmes de droit. Ce ou ce(s) problèmes de droit doivent être présenter sous forme interrogative (Exemple : " le demandeur veut savoir si oui ou non ... ")

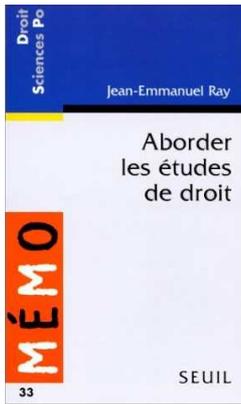
#### **4) L'ARGUMENTATION DES PARTIES**

#### **5) SOLUTION DE LA COUR**

La solution de la juridiction : copie pure ou simple, ou alors résumer avec vos mots de l'attendu principal. Portée jurisprudentielle et doctrinale de la solution.

Deux ouvrages relatifs aux « fondamentaux » nécessaires à des connaissances poussées dans le domaine du droit vous sont également proposés :

*Pour télécharger, maintenant la touche Ctrl appuyée tout en cliquant sur l'ouvrage désiré.*



### **Aborder les études de droit - 94 pages (PDF)**

Comme toutes les disciplines scientifiques (physique, mathématiques, etc.) ou sportives, le Droit a créé son propre vocabulaire, précis et indispensable dès la première année, mais parsemé de faux amis : un avocat général n'est ni avocat ni général, et un commissaire du gouvernement n'a jamais mis les pieds dans un commissariat...

---

### **Le français juridique - 128 pages (PDF)**

Le français juridique est une introduction au vocabulaire juridique ainsi qu'à la connaissance des sources du droit, des institutions française et communautaires, de la justice française et du droit des entreprises. Il établit ainsi un lien direct et systématique entre terminologie de spécialité et connaissance de différents domaines liés à la pratique d'activités juridiques dans le contexte culturel français et communautaire.

